

ROSSO

Détournement à la SBR

Le directeur général de la société des bacs de Rosso, le comptable et son adjoint sont sommés de restituer plus de 22 millions UM détournés des caisses de la société. Le rapport de la cour des comptes qui les épingle cite des dépenses sans justificatifs, des entrées en liquidité qui n'ont pas été versées dans le compte bancaire de la société, et autres irrégularités.

La Société des bacs de Rosso (SBR) est une société publique à caractère industriel et commercial, créée en mars 1994, et placée sous la tutelle du ministère de l'Équipement. Les deux bacs qui font sa fierté (le ROSSO et le TRARZA) ont été offerts par la coopération allemande qui les a réhabilités en 1995. À l'occasion de cette réhabilitation, une fête grandiose avait été organisée au débarcadère, en présence de représentants de la coopération allemande et de Mme Lalla Mariem Mint Moulaye Idriss, alors présidente du conseil d'administration de la SBR.

En 1998, Didi Ould Alle Ould Boullebatt est nommé directeur général de la société. Il fait rapidement procéder au remplacement du comptable, Sidi Hammou Ould Moulaye Idriss, auquel à tort ou à raison, l'opinion prêtait une réputation de rigueur. Ahmedou Ould Yehdhih et Ba Mamadou Harouna sont nommés, respectivement comptable et aide-comptable. Le nouveau directeur général est un incroyable absentéiste, qui ne se rend à son bureau qu'une ou deux fois par mois. La plupart des employés de la SBR pouvaient rester des mois sans le voir. La gestion des affaires courantes de la société était assurée par Ahmedou Sow, dit Horma, un inspecteur des travaux publics. À la suite d'un litige entre les deux hommes, Ould Boullebatt décide reprendre les choses en main, et de diriger la société... à partir de Nouakchott, ce qui est tout à fait évident.

À l'issue d'un audit de la cour des

comptes, en octobre 2002, un rapport accablant fait état d'un trou de 22.200.000UM, imputé solidairement au directeur général, au comptable et à l'aide comptable. À la mise en demeure qui suit le rapport de la cour des comptes et qui le somme de restituer le montant incriminé, Didi Ould Alle répond par une lettre de dénégation dans laquelle il réfute les accusations de la cour des comptes.

Didi, Ahmedou Ould Yehdhih et Ba Mamadou Harouna ont été interpellés, le mardi 17 février dernier à Rosso, en même temps que les fonctionnaires du MDRE à Nouakchott (coïncidence ?). En déplacement dans la capitale pour des raisons familiales, le directeur régional de la sûreté, M. Ahmed Ould Eleya a été contraint de se rendre tare à Rosso pour entendre les prévenus. L'audition a commencé le mercredi aux environs de 10h pour ne se terminer qu'aux environs de 18h, et seul didi a été entendu. A Nouakchott comme à Rosso, les parents des accusés s'activent à collecter la caution qui est désormais égale au montant de la somme détournée. C'est le jeudi en fin d'heure que M. Moulaye Abdalla patron de la BACIM BANK a versé la somme, pour venir en aide à Didi dont il est le parent. Les trois hommes ont été remis en liberté, mais doivent se présenter tous les jours au commissariat de police, en attendant que les modalités de leur liberté provisoire soient fixées.

A cette affaire se greffe une autre, que le directeur de la SBR semble privilégier. Il s'agit d'une histoire de voiture tombée du bac dans le fleuve. Les propriétaires du véhicule ont engagé une procédure judiciaire et ont obtenu gain de cause, ce qui a failli entraîner la fermeture du compte bancaire de la société. Didi Ould Alle Ould Boullebatt, qui semble n'avoir rien compris à ce qui lui arrive, raconte à qui veut l'entendre que c'est pour cette histoire de voiture qu'il est inquiet

**JIDDOU O HAMOUD,
CP ROSSO**